

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER



Fiche du 16/6/2015, révision 2

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange:

Dénomination commerciale: TEAK WONDER DRESSING & SEALER

Code commercial: TWDS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Protecteur du teak - POUR LA PLAISANCE

Usages déconseillés :

Toutes les utilisations qui ne figurent pas dans les utilisations recommandées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

BARKA s.r.l. Strada Padana Superiore, 256/266 – 20090 Vimodrone – MI – ITALIA

Tel. (+39) 02 27408033 – Fax (+39) 02 2504072

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

info@barka.it


1.4. Numéro d'appel d'urgence


FR - Centre Antipoison de Marseille +33 491 75 25 25


SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

 Attention, Flam. Liq. 3, Liquide et vapeurs inflammables.

 Attention, STOT SE 3, Peut provoquer somnolence ou vertiges.

 Danger, Asp. Tox. 1, Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles:



Danger

Mentions de danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence:

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

P331 NE PAS faire vomir.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser... pour l'extinction.

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation.

Dispositions spéciales:

PACK1 L'emballage doit être équipé de fermeture de sécurité pour les enfants.

PACK2 L'emballage doit avoir une indication tactile de danger pour les aveugles.

Contient

hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

distillats légers (pétrole), hydrotraités; Kérosène - non spécifié

Naphta lourd (pétrole), hydrotraité; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas
éthylbenzène

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements
successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classification
80% - 90%	hydrocarbures, C9- C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques	EC: 919-857-5 REACH No.: 01- 2119463258- 33	2.6/3 Flam. Liq. 3 H226 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304 3.8/3 STOT SE 3 H336 EUH066
316 ppm	acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle	Numéro 607-195-00-7 Index: CAS: 108-65-6 EC: 203-603-9 REACH No.: 01- 2119475791- 29	2.6/3 Flam. Liq. 3 H226
78 ppm	acétate de 2- butoxyéthyle; acétate de butylglycol	Numéro 607-038-00-2 Index: CAS: 112-07-2 EC: 203-933-3 REACH No.: 01- 2119475112- 47-XXXX	3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332
20 ppm	xylène	Numéro 601-022-00-9 Index: CAS: 1330-20-7 EC: 215-535-7 REACH No.: 01- 2119488216- 32	2.6/3 Flam. Liq. 3 H226 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315 3.1/4/Dermal Acute Tox. 4 H312 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332
176 ppb	éthylbenzène	Numéro 601-023-00-4 Index: CAS: 100-41-4 EC: 202-849-4 REACH No.: 01- 2119489370-	2.6/2 Flam. Liq. 2 H225 3.1/4/Inhal Acute Tox. 4 H332 3.9/2 STOT RE 2 H373 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

		35	
--	--	----	--

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Éliminer toute source d'allumage.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les paragraphes 8 et 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker à des températures inférieures à 20°C. Conserver à une distance éloignée de flammes libres et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.

Conserver à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur.

Éviter l'exposition directe au soleil.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

UE - LTE(8h): 275 mg/m³, 50 ppm - STE: 550 mg/m³, 100 ppm - Remarques:

Indicative Occupational Exposure Limit Values [2,3] and Limit Values for Occupational Exposure [4] (for references see bibliography)

acétate de 2-butoxyéthyle; acétate de butylglycol - CAS: 112-07-2

UE - LTE(8h): 133 mg/m³, 20 ppm - STE: 333 mg/m³, 50 ppm - Remarques: Bold-

type: Indicative Occupational Exposure Limit Values [2,3] and Limit Values for Occupational Exposure [4] (for references see bibliography)

ACGIH - LTE(8h): 20 ppm - Remarques: A3 - Hemolysis

xylène - CAS: 1330-20-7

UE - LTE(8h): 221 mg/m³, 50 ppm - STE: 442 mg/m³, 100 ppm - Remarques: Bold-

type: Indicative Occupational Exposure Limit Values [2,3] and Limit Values for Occupational Exposure [4] (for references see bibliography)

ACGIH - LTE(8h): 100 ppm - STE: 150 ppm - Remarques: A4, BEI - URT and eye irr, CNS impair

éthylbenzène - CAS: 100-41-4

UE - LTE(8h): 442 mg/m³, 100 ppm - STE: 884 mg/m³, 200 ppm - Remarques: Bold-

type: Indicative Occupational Exposure Limit Values [2,3] and Limit Values for Occupational Exposure [4] (for references see bibliography)

ACGIH - LTE(8h): 20 ppm - Remarques: A3, BEI - URT irr, kidney dam (nephropathy), cochlear impair

Valeurs limites d'exposition DNEL

hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

Travailleur industriel: 208 mg/kg - Consommateur: 125 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Travailleur industriel: 871 03 - Consommateur: 185 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme (répétée)

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

Consommateur: 125 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme (répétée)
 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6
 Travailleur industriel: 153.5 mg/kg - Consommateur: 54.8 mg/kg - Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques - Remarques: peso corporeo/giorno
 Travailleur industriel: 275 03 - Consommateur: 33 03 - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
 Consommateur: 1.67 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques - Remarques: peso corporeo/giorno

Valeurs limites d'exposition PNEC
 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6
 Cible: Eau douce - valeur: 0.635 mg/l
 Cible: Eau marine - valeur: 0.0635 mg/l
 Cible: Utilisation discontinuée/rejet - valeur: 6.35 mg/l
 Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - valeur: 100 mg/l
 Cible: Sédiments d'eau douce - valeur: 3.29 mg/kg - Remarques: peso secco
 Cible: Sédiments d'eau marine - valeur: 0.329 mg/kg - Remarques: peso secco
 Cible: Terrain (agricole) - valeur: 0.29 mg/kg - Remarques: peso secco

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Non requis pour une utilisation normale. Opérer quoi qu'il en soit selon les bonnes pratiques de travail.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

Utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires adéquat.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Aspect et couleur:	Viscosité moyenne du fluide de couleur telle que décrite	--	--
Odeur:	d'hydrocarbures	--	--
Seuil d'odeur :	N.A.	--	--
pH:	N.A.	--	--
Point de fusion/congélation:	N.A.	--	--
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	145°C	--	--
Point éclair:	35 ° C	--	--
Vitesse d'évaporation :	N.A.	--	--
Inflammation solides/gaz:	N.A.	--	--
Limite supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	N.A.	--	--
Pression de vapeur:	N.A.	--	--

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

Densité des vapeurs:	3,5-3,7	--	--
Densité relative:	7,8-8,0 g/ml	--	--
Hydrosolubilité:	insoluble	--	--
Solubilité dans l'huile :	N.A.	--	--
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	N.A.	--	--
Température d'auto-allumage :	>200°C	--	--
Température de décomposition:	N.A.	--	--
Viscosité:	N.A.	--	--
Propriétés explosives:	N.A.	--	--
Propriétés comburantes:	N.A.	--	--

9.2. Autres informations

Propriétés	valeur	Méthode :	Remarques
Miscibilité:	non miscible	--	--
Liposolubilité:	N.A.	--	--
Conductibilité:	N.A.	--	--
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	N.A.	--	--

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut s'enflammer au contact d'acides minéraux oxydants.

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec des matières comburantes: le produit pourrait s'enflammer.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques concernant le mélange :

N.A.

Informations toxicologiques concernant les substances principales présentes dans le mélange :
hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

a) toxicité aiguë:

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 4951 mg/m³ - Durée: 4h

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 15000 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 3160 mg/kg

g) toxicité pour la reproduction:

Test: NOAEL - Voie: Inhalation - Espèces: Rat >= 5220 mg/m³

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 8532 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 5000 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation de vapeurs - Espèces: Rat > 23.8 mg/l - Durée: 6h

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Irritant pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Négatif

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

- Test: Irritant pour les yeux - Espèces: Lapin Négatif - Remarques: Légèrement irritant
- d) sensibilisation respiratoire ou cutanée:
Test: Sensibilisation de la peau - Voie: Peau - Espèces: Guinée porc Négatif -
Remarques: Test Magnusson/Kligman.
- e) mutagénicité sur les cellules germinales:
Test: Mutagenèse Négatif
- acétate de 2-butoxyéthyle; acétate de butylglycol - CAS: 112-07-2
- a) toxicité aiguë:
Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat = 1580 mg/kg
- xylène - CAS: 1330-20-7
- a) toxicité aiguë:
Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 5000 mg/kg
- éthylbenzène - CAS: 100-41-4
- a) toxicité aiguë:
Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 3500 mg/kg
Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin = 5000 mg/kg
Test: LCLO - Voie: Inhalation - Espèces: Rat = 4000 ppm - Durée: 4h - Remarques:
Nocif par inhalation
- b) corrosion cutanée/irritation cutanée:
Test: Irritant pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Négatif - Remarques:
Légèrement irritant
- c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:
Test: Irritant pour les yeux - Espèces: Lapin Négatif - Remarques: Légèrement irritant
- Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement 453/2010/CE indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:
- a) toxicité aiguë;
b) corrosion cutanée/irritation cutanée;
c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;
d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;
e) mutagénicité sur les cellules germinales;
f) cancérogénicité;
g) toxicité pour la reproduction;
h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;
i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;
j) danger par aspiration.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.
hydrocarbures, C9-C11, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, < 2% aromatiques

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia > 1000 mg/l - Durée h: 24

Point final: EC50 - Espèces: Algues > 1000 mg/l - Durée h: 72

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 1000 mg/l - Durée h: 24

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 100 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: Méthode:
Linee Guida 203 per il Test dell'OECD.

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia > 500 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: Espèce:
Daphnia magna (pulce d'acqua grande). Méthode: Dir. 67/548/CEE, All. V, C.2.

Point final: EC50r - Espèces: Algues > 1000 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: Espèce:
Pseudokirchneriella subcapitata (alge cloroficee). Méthode: OECD TG 201.

c) Toxicité pour les bactéries:

Point final: EC20 - Espèces: DOMESTIC ACTIVE MUDD > 1000 mg/l - Durée h: 0.5 -
Remarques: Méthode: OECD TG 209.

éthylbenzène - CAS: 100-41-4

a) Toxicité aquatique aiguë:

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 4.2 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: Espèce: Oncorhynchus mykiss.

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 1.8 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: Espèce: Daphnia magna

Point final: EC50r - Espèces: Algues = 4.6 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: Espèce: Pseudokirchneriella subcapitata.

c) Toxicité pour les bactéries:

Point final: EC0 = 12 mg/l - Remarques: Espèce: Pseudomonas putida

12.2. Persistance et dégradabilité

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: N.A. - Durée h: 8d - %: 100 -

Remarques: Méthode: OECD TG 302 B.

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: N.A. - Durée h: 28d - %: 90 -

Remarques: Méthode: OECD TG 301 F.

éthylbenzène - CAS: 100-41-4

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: N.A. - Durée h: 28d - %: 70-80 -

Remarques: N.A.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

N.A.

12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Autres effets néfastes

Aucun

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. UN number

ADR-Numéro ONU: 1263

IATA-Numéro ONU: 1263

IMDG-Numéro ONU: 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe: 3 PEINTURE ET MATERIELS CONNEXES

ADR-Etiquette: 3/30

IATA-Classe: 3 PEINTURE ET MATERIELS CONNEXES

IATA-Etiquette: 3/30

IMDG-Classe: 3 PEINTURE ET MATERIELS CONNEXES

14.4. Groupe d'emballage

ADR-Groupe d'emballage: III

IATA-Groupe d'emballage: III

IMDG-Groupe d'emballage: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR-Code de restriction en tunnel: D/E

IATA-Avion de passagers: 355

IATA-Avion CARGO: 366

IMDG-EMS: F-E, S-E

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

N.A.
14.8. LIMITED QUANTITY: 5 L

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (EU) n° 453/2010 (Annexe II)

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Restriction 28

Restriction 29

Aucune

Ajouter les règlements sur la classification des solvants

Aucune

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2003/105/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

1999/13/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directives 82/501/EC(Seveso), 96/82/EC(Seveso II):

le produit appartient à la catégorie: 6.

VOC (2004/42/EC) : N.A. g/l

Pour des utilisations non couvertes par la directive 2004/42/CE

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases cités à la section 3:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H312 Nocif par contact cutané.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

Fiche de Données de Sécurité

TEAK WONDER DRESSING & SEALER

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne
PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold
CCNL - Annexe 1

Ajouter toute bibliographie supplémentaire éventuellement consultée

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
LTE:	Exposition à long terme.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STE:	Exposition à court terme.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWATLV:	Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures par jour. (Standard ACGIH)
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.